



RAPPORT DE GESTION 2023/2024

CONTENU

Avant-propos	4
Chiffres clés	6
«Tout est entre nos mains»	7

Informations concernant l'exercice

Betteraves	
Inversion du recul des surfaces cultivées	12
Sucre	
Évolution des prix en dents de scie	14
Rendements de sucre moyens malgré des teneurs en sucre basses	16
Éthanol	
Production d'éthanol suisse stable	19
Fourrage	
Forte demande de fourrage	20
Pectine	
Pectine de marc de betteraves, de pommes et d'agrumes	21
Collaboratrices et collaborateurs	
Marque employeur: de nombreuses mesures mises en place	22
Durabilité	
Introduction d'objectifs scientifiquement étayés	24
Stratégie	
Stratégie révisée et nouveau directeur	25
SA des Domaines agricoles de la SRA	
Une entreprise agricole se développe	27
Ricoter	
Valorisation intégrale – même la terre est utilisée	28
Résultat et perspectives	
L'engagement pour une Suisse durable est une évidence	29

Comptes annuels

Bilan au 30 septembre 2024	32
Compte de profits et pertes 2023/2024	33
Tableaux des flux de trésorerie 2023/2024	34
Emploi du bénéfice	35
Dividendes	35
Annexe : principes	36
Informations sur le bilan et le compte de profits et pertes	37
Informations complémentaires	39
Rapport de l'organe de révision	40

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2024	44
Compte de profits et pertes consolidé 2023/2024	45
Flux de trésorerie consolidé 2023/2024	46
Annexe : principes de consolidation	47
Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes	48
Informations complémentaires	49
Rapport du groupe	50
Rapport de l'organe de révision	51
Organes de la société	54

Conception, texte, rédaction et mise en page

c&h konzepte werbeagentur ag
4500 Soleure | werbekonzepte.ch

Impression

Druckerei Herzog AG, 4513 Langendorf
Imprimé sur RecyStar Polar

AVANT-PROPOS AU RAPPORT DE GESTION DE SUCRE SUISSE SA 2023/2024

Les pages ci-après relatent le développement détaillé de l'exercice 2023/2024. À nouveau, le résultat financier est réjouissant. Comme les années précédentes, il est dû pour l'essentiel aux prix élevés du sucre. Ces derniers se sont cependant nettement affaiblis depuis quelques mois et pendant l'exercice en cours. Il est probable que les années à venir, nous devons nous accommoder de prix sensiblement inférieurs. Il est d'autant plus important de constituer des réserves par temps de vaches grasses. Une éventuelle adaptation des indemnités versées aux planteurs en raison de la baisse du prix du sucre sera l'objet des négociations à venir.

La motivation des planteurs et le maintien, voire l'extension des surfaces cultivées reste le défi le plus important. Nous y sommes parvenus au cours des dernières années, et, pour la deuxième fois consécutive, nous avons même pu augmenter les surfaces. Une hausse semble se dessiner également pour la prochaine saison betteravière. À ce sujet, les indemnités financières allouées pour les betteraves d'une part et les contributions pour culture particulière d'autre part sont déterminantes. Concernant l'indemnité des betteraves, les droits de douane constituent un élément central. En 2021, grâce à un large soutien politique, il a été possible de prolonger les mesures concernant ces deux facteurs qui arrivaient à échéance et de les reconduire pour cinq ans jusqu'en 2026. Alors que le montant des contributions pour culture particulière n'est pas réellement remis en question et reste garanti dans le cadre du budget agricole, la suite concernant les droits de douane est toujours incertaine. Le Conseil fédéral et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ont demandé à la filière du sucre de chercher une solution avec

l'industrie agroalimentaire. Après de difficiles et intenses négociations qui se sont prolongées sur plusieurs mois, il a été possible de trouver un accord acceptable pour les deux parties. Lorsqu'il a été soumis à l'OFAG, ce dernier a, de façon surprenante, présenté une contreproposition. À l'unanimité, les parties sont d'avis que la nouvelle réglementation doit se faire au niveau d'une ordonnance plutôt que d'une loi. Plusieurs variantes d'ordonnance (dont celle qui a été proposée par notre filière) sont actuellement en consultation. Nous sommes curieux de savoir quel en sera l'écho et quelle sera la décision du Conseil fédéral. Si aucune solution satisfaisante n'était trouvée, il faudrait sans doute poursuivre la voie législative par le biais des initiatives des cantons pour le soutien du sucre suisse qui sont actuellement en suspens. Dans la mesure du possible, il vaudrait mieux l'éviter. J'ai déjà abordé ce sujet en détail dans mon précédent avant-propos.

Au niveau de la direction, plusieurs changements ont déjà eu lieu au cours des dernières années. Le 1^{er} décembre 2024, Oliver Nussli a repris la direction en qualité de directeur général. Il prend le relais de Guido Stäger qui a conduit Sucre Suisse SA pendant treize ans, avec prudence et succès, en dépit de conditions difficiles. Nous remercions Guido Stäger de son important engagement et nous nous réjouissons de pouvoir encore compter sur son expertise au conseil d'administration, notamment en relation avec plusieurs projets réalisés au cours des dernières années. Pour le moment, il siège aussi aux conseils d'administration de Ricoter Préparation de terres SA, de la SA des Domaines agricoles de la SRA et de Bioenergie Frauenfeld SA. Nous sommes convaincus d'avoir trouvé en la personne d'Oliver Nussli un successeur



prometteur qui, avec énergie et enthousiasme, a déjà pris ses marques dans l'entreprise.

Comme cela fut le cas pour son prédécesseur, les défis qu'il aura à relever ne manqueront pas. La durabilité de toute la production, du semis des betteraves jusqu'à la livraison du sucre, la problématique Swissness, la poursuite de l'extension des surfaces cultivées et le manque de personnel qualifié n'en sont que quelques-uns.

Avec les planteurs, le centre betteravier et d'autres organisations impliquées, il est nécessaire d'intensifier la lutte contre les maladies déjà connues, notamment avec des variétés plus robustes. Les objectifs sont la hausse du rendement à l'hectare et de la teneur en sucre. Cela s'applique aussi bien aux betteraves bio et IP-Suisse qu'aux betteraves conventionnelles. Ce projet comporte des difficultés particulières, notamment parce que le recours aux produits phytosanitaires est de plus en plus réglementé au niveau légal.

Le conseil d'administration, la nouvelle direction ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de Sucre Suisse SA continueront de s'investir avec les planteurs pour la prospérité future de l'entreprise. Nous sommes confiants que les milieux politiques aussi apporteront leur contribution, avec la conviction que la préservation d'une production sucrière suisse est dans l'intérêt de la population du pays.

Mes remerciements s'adressent aux actionnaires, à la clientèle ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs qui nous accordent leur confiance et leur soutien.

Andreas Blank
Président du conseil d'administration

CHIFFRES CLÉS

Aperçu sur 5 ans	Unité	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Produits	mio CHF	209,6	217,9	221,5	285,0	294,7
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-166,1	-159,2	-161,7	-211,5	-199,7
Bénéfice brut	mio CHF	43,5	58,7	59,8	73,5	95,0
Charges d'exploitation	mio CHF	-52,7	-56,8	-57,3	-61,2	-77,6
Autres charges / produits et impôts	mio CHF	9,1	-1,5	-2,1	-7,8	-12,7
Bénéfice brut	mio CHF	-0,1	0,3	0,4	4,5	4,6
Cash-flow	mio CHF	1,9	11,6	17,4	25,2	44,1
Marge cash-flow	pour cent	0,9	5,3	7,9	8,8	15,0
Investissements	mio CHF	19,9	12,3	12,5	7,8	25,0
Fonds propres	mio CHF	93,4	93,7	94,1	98,5	102,7
Effectif de personnel au 30.9	nombre	250	248	257	263	262
Production de sucre	1000 t	240	229	211	227	202
Charges betteraves	mio CHF	-83,9	-79,9	-74,4	-87,1	-95,6

« TOUT EST ENTRE NOS MAINS »

Environ la moitié des betteraves à sucre qui sont transformées dans les deux fabriques de Sucre Suisse SA à Aarberg et Frauenfeld est acheminée par chemin de fer. Au cours d'une campagne, près d'un millier de trains circulent dans le pays au service du transport de betteraves. Peter Koch est chef d'exploitation de l'entreprise TR Trans Rail SA qui se charge de ce trafic. Avec son équipe, il est coresponsable que chaque betterave parvienne ponctuellement dans l'une des deux fabriques.

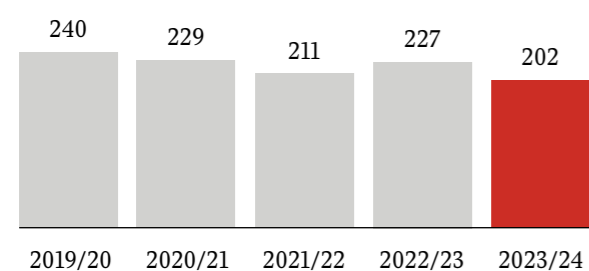
«Chemin de fer... chemin des affaires», jusqu'à la fin des années 1970, les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) ont diffusé ce slogan publicitaire. Les betteraves sucrières ne sont sans doute pas les voyageuses les plus exigeantes pour un déplacement en train. Elles n'ont besoin ni de wagon-restaurant, ni

de prise pour téléphone portable. En revanche, les betteraves sont un produit de la nature, ce qui ne rend pas leur transport plus simple, que ce soit dans un wagon de chemin de fer, par camion ou dans une remorque de tracteur. Sur les 1,5 million de tonnes de betteraves transformées par les deux fabriques de Sucre Suisse SA à Aarberg et Frauenfeld au cours de l'exercice 2023/2024, environ la moitié a été acheminée par le train.

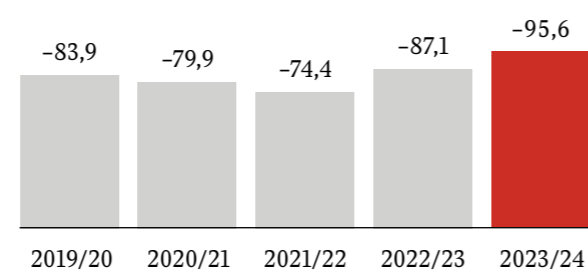
« Un système très sophistiqué »

Qu'un train de betteraves à sucre se déplace d'un point A à un point B au bon moment est de la responsabilité de Peter Koch, chef d'exploitation de l'entreprise TR Trans Rail SA, et de son équipe. «La lettre A désigne une des quarante stations de chargement de betteraves dans toute la Suisse alors que le B signifie

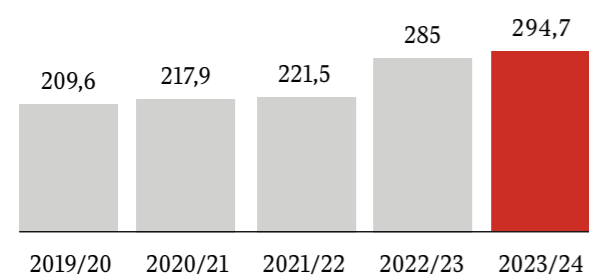
Production de sucre en 1000 tonnes



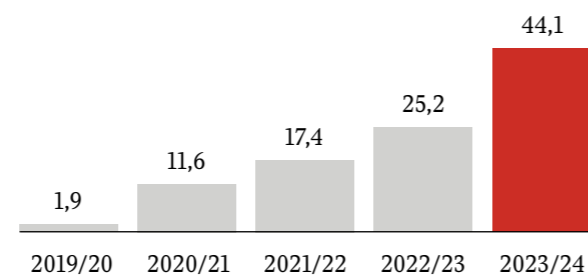
Charges betteraves en mio CHF



Produits en mio CHF



Cash-flow opérationnel en mio CHF





NOTRE INTERLOCUTEUR

Peter Koch est chef d'exploitation de l'entreprise TR Trans Rail SA. Ce sportif de 62 ans est un skieur passionné et pratique le golf ainsi que le football. Il a appris son métier depuis la base. À l'issue de ses études à l'École des transports de l'époque, il trouva de l'emploi auprès des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) où il accomplit un apprentissage d'agent de transport. Cheminot dans l'âme, le sexagénaire a travaillé pendant 43 ans au service du chemin de fer.

une des deux sucreries», explique Peter Koch. Ce qui semble assez simple au premier abord est en fait un système très sophistiqué à l'intérieur duquel toutes les parties dépendent les unes des autres. «Il s'agit d'une gigantesque chaîne de transport qui commence déjà au moment du semis des betteraves», selon le professionnel. Ses yeux brillent. Il est cheminot jusqu'au bout des ongles.

Poignée de main en guise de contrat

Depuis l'automne 2019, l'entreprise TR Trans Rail SA est un partenaire logistique importante de Sucre Suisse SA. À l'origine, il s'agissait d'une agence événementielle qui organisait des voyages en train et des transports spéciaux. Après des turbulences au sein du service logistique de Sucre Suisse SA, elle se découvrit une nouvelle vocation. «Auparavant, nous fournissions des services en sous-traitance pour notre partenaire des sucreries. Pour diverses raisons, la logistique des sucreries subit une réorganisation très rapide, et pratiquement du jour au lendemain, nous avons repris le transport par rail. Pour nous, il s'agissait d'un mandat presque trop gros», se souvient notre interlocuteur. «Nous n'avions encore jamais fait cela. Pendant trois mois, l'équipe a travaillé presque 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ce genre d'aventure n'arrive qu'une fois», s'amuse Peter Koch. Il n'y avait pas le temps de dresser des contrats détaillés. «Avec Sucre Suisse SA, c'est sur une poignée de main que nous nous sommes promis d'y arriver. Et nous l'avons fait.»

Sucre Suisse SA est une partenaire fiable

Depuis, des contrats ont été signés entre Sucre Suisse SA et TR Trans Rail SA. Mais l'esprit de la poignée de main, la collaboration collégiale et la confiance demeurent. «Pour nous, Sucre Suisse SA est une partenaire fiable. Nos interlocuteurs sont compétents, nous nous concertons et tirons tous à la même corde. Dans un système si compliqué, cette condition est essentielle. C'est toujours ensemble que nous cherchons les solutions, car – dans une chaîne de transport – des problèmes surviennent toujours», opine l'expert.

«Juste un rouage»

Le cheminot Peter Koch ne perd pas facilement son calme. Agitation et nervosité lui sont étrangers, car il est bien trop expérimenté et connaît par cœur les difficultés propres à la logistique. Afin de donner un aperçu des complications inhérentes au transport de betteraves à sucre par le rail, voici quelques chiffres. Pendant la campagne, jusqu'à vingt trains, chargés ou à vide, circulent sur le réseau suisse, de jour comme de nuit. Quarante gares acceptent le chargement des betteraves. Aucun changement, mais quelques haltes sont prévues sur le trajet qui les mène directement vers l'une ou l'autre des sucreries. Si Peter Koch et son équipe sont responsables du transport par rail, il précise cependant que «nous ne sommes qu'un rouage dans un système compliqué et sujet aux dérangements».

Communication et authenticité

Avant que les betteraves n'entament leur voyage, beaucoup de travail est à faire sur le plan logistique. L'organisation de transport de Sucre Suisse SA en est responsable. Dans les grandes lignes – et c'est déjà assez compliqué comme ça si on y pense – elle convient avec les planteurs qui récolte quel champ à quel moment, quand quelles machines de chargement seront à disposition sur quelle parcelle et dans quelle station et à quel moment les betteraves seront acheminées vers qu'elle gare. Au bout de cette chaîne de transport, les sucreries doivent disposer en permanence de suffisamment de betteraves à transformer. Au cœur de cet entrelacs d'exigences, de problèmes techniques inévitables sur un nombre insaisissable d'équipements et d'installations et de conditions météorologiques instables, Peter Koch et son chef de projet, Peter Springer, se chargent de la planification, crochés au téléphone et scotchés à leur écran. Le premier jour de chargement, Peter Koch et son équipe sont sur place dans toutes les gares afin de résoudre les problèmes sur le champ, avant qu'ils ne contaminent toute la chaîne de transport. Communication et authenticité sont l'alpha et l'oméga pense Peter Koch: «Il y a tellement de personnes qui sont impliquées dans le système; il faut parler avec elles et tenir ses promesses. Alors, ça fonctionne.»



« NOUS SOMMES SUCRE SUISSE »

« Nous sommes Sucre Suisse » – actuellement, les rapports de gestion sont consacrés à des actrices et des acteurs importants qui déploient leur talent dans les divers champs d'activité proposés par l'entreprise. L'année dernière, Werner Schälchli, président du comité d'entreprise de la fabrique de Frauenfeld, avait eu l'honneur d'introduire la série.

INFORMATIONS

CONCERNANT

L'EXERCICE

INVERSION DU REcul DES SURFACES CULTIVÉES

L'année 2023 a été éprouvante pour les betteraviers. Après un printemps très pluvieux et un été sec, la récolte a été très laborieuse en raison des pluies incessantes en automne. Finalement, 1,5 million de tonnes de betteraves ont été récoltées.

Culture

Le prix attractif des betteraves et les conditions réglementaires favorables ont motivé plus de planteurs et de planteuses à semer des betteraves à sucre sur leurs exploitations. La tendance au recul des surfaces mises en culture a pu être stoppée. En culture conventionnelle, la surface a augmenté de plus de 500 hectares pour passer à 16 420 hectares, dont 3 630 hectares sont dédiées au label IP-Suisse. La surface bio était de 241 hectares.

Jusqu'à la fin mars, en Suisse orientale, 80% des surfaces étaient ensemencées alors qu'en Suisse romande, au même moment, seuls 20% des graines de betteraves étaient dans le sol. À la fin avril, les semis étaient terminés partout. Pendant les mois d'été secs qui ont suivi, le charançon de la betterave a pu se propager, surtout en Suisse romande. Combiné avec la sécheresse, ce nouveau venu parmi les nuisibles a provoqué des pertes intégrales sur envi-

ron 20 hectares dans la plaine de l'Orbe. À l'avenir, il s'agira d'être particulièrement attentif à ce nouveau ravageur, et des méthodes de lutte efficaces doivent être trouvées. Comme l'année précédente, la jaunisse virale a pu être combattue avec succès grâce au monitoring du vol des pucerons et de l'autorisation spéciale pour trois insecticides. Les régions atteintes par le syndrome des basses richesses (SBR) sont en extension. Il n'est toujours pas possible de le combattre directement. En optant pour des variétés plus résistantes et une rotation des cultures appropriée, les pertes de rendement peuvent être nettement limitées et les taux de sucre sont meilleurs.

Récolte

Les résultats du troisième sondage étaient prometteurs et ont fait espérer une bonne récolte. Au début de la campagne, le temps était encore très sec et chaud, ce qui a facilité l'arrachage. Cependant, une période inhabituellement humide a suivi. Les pluies quotidiennes ont singulièrement compliqué le travail et les transports. Vers la fin de la campagne, le sol du Seeland était tellement détremé que sur certaines parcelles, il n'a pas été possible de terminer la récolte.

En Suisse romande, le rendement moyen de 67,1 tonnes par hectare de betteraves et un taux de

sucré de 14,9% étaient décevants. En Suisse orientale, le rendement moyen était de 82,3 tonnes par hectare pour un taux de sucre de 16,2%, ce qui peut être considéré comme un bon résultat.

Le volume total de la campagne de betteraves bio était de 12 314 tonnes avec un rendement moyen de 51 tonnes par hectare. Il est comparable avec celui de l'année 2022.

Afin d'exploiter au mieux les capacités de transformation sur les deux sites, des betteraves allemandes ont été importées, dont environ 235 000 tonnes en qualité conventionnelle et 69 000 tonnes en qualité bio.

Transport

À cause des conditions météorologiques difficiles, les organisations de chargement et de transport ont été

durement mises à l'épreuve, surtout en fin de campagne. Les acteurs impliqués dans le transport des betteraves sur la route et par le rail ont très bien maîtrisé la situation. Concernant le transport par chemin de fer depuis l'Allemagne, la fiabilité a pu être sensiblement améliorée par rapport à l'année précédente.

« La teneur en sucre est trop basse. Mais nous recherchons assidûment de nouvelles variétés plus résistantes. »

Lukas Aebi
Directeur du service betteravier

		2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Surfaces cultivées						
Conventionnelles	ha	17 500	16 776	13 477	12 219	12 549
IP-Suisse	ha	279	974	2 769	3 441	3 630
Bio	ha	116	151	188	207	241
Total	ha	17 895	17 901	16 434	15 867	16 420

ÉVOLUTION DES PRIX EN DENTS DE SCIE

À l'échelle internationale, le dernier exercice a été marqué par de fortes fluctuations de prix et de production, surtout à cause de conditions météorologiques extrêmes comme « El Niño ». La production mondiale de sucre était d'environ 180 millions de tonnes, en recul par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par une météo défavorable dans d'importants pays producteurs tels que l'Inde ou la Thaïlande.

Monde

Le Brésil, le plus important pays producteur au monde, a pu stabiliser sa récolte mais table sur un recul pour l'année d'après. Dans l'Union européenne et en Chine en revanche, la production est légèrement remontée. Au début de l'exercice, les prix du sucre sur le marché international sont restés élevés, ils étaient soutenus par la crainte d'une pénurie de l'offre. Ils ont fléchi au cours des mois suivants pour remonter légèrement vers la fin de l'exercice en raison d'annonces de sécheresse au Brésil. Cette évolution en dents de scie s'est aussi répercutée sur la conclusion de contrats de vente chez Sucre Suisse SA.

Les répercussions d'« El Niño » ont entraîné une sécheresse dans de très grands pays producteurs comme l'Inde et la Thaïlande. Avec 7,4 millions de tonnes, la production thaïe n'avait plus été si basse depuis 17 ans. Cela correspond à un repli de 31% par rapport à l'année précédente. L'Inde aussi, le second producteur de sucre au monde, a enregistré un recul de la production. Ces fluctuations se sont répercutées sur les prix du marché international.

Europe

En Europe, l'exercice écoulé a été marqué par de nombreux défis et développements qui s'expliquent

par le changement climatique ainsi que des facteurs géopolitiques et économiques. Les conditions climatiques ont joué un rôle décisif. Dans de nombreuses régions de culture européennes, les rendements des betteraves à sucre ont souffert de la sécheresse et de la chaleur.

La volatilité des prix était à cette image. Au fil des mois, le prix des nouveaux contrats a baissé régulièrement jusqu'à être divisé par deux en fin d'année. Les coûts de matière première, d'énergie et de personnel ne sont guère adaptables à court terme, les marges bénéficiaires vont donc évoluer à la baisse chez les transformateurs et les producteurs. Quelques acteurs importants du marché ont déjà publié des annonces dans ce sens.

Les troubles géopolitiques non résolus influencent toujours fortement l'économie. La guerre en Ukraine engendre des distorsions du marché, car l'Union européenne a libéré les importations de produits agricoles ukrainiens de droits de douane. Cela a déstabilisé la filière du sucre européenne, les importations supplémentaires de sucre ayant mis le marché sous pression.

Suisse

Au cours de la campagne 2023/24, 202 000 tonnes, dont 10 600 tonnes de sucre bio, ont été produites. Le volume global des ventes a représenté 223 000 tonnes, ce qui est sensiblement inférieur au résultat de l'année d'avant. Ce recul s'explique d'une part par l'industrie chocolatière suisse exportatrice qui a souffert de la forte hausse des prix du cacao. Temporairement ils ont même quadruplé. Cet envol a engendré une baisse de la production de chocolat et, par conséquent, de la demande de sucre. D'autre part, certains clients industriels ont privilégié le

sucre de l'UE en raison de la diminution de la part de sucre indigène nécessaire (<50%) pour arborer le label suisse. Cette condition est très regrettable, car désormais les producteurs alimentaires peuvent apposer la croix suisse sur leurs produits même s'ils ne contiennent que 40% de sucre indigène. Pour l'exercice 2024/25, les perspectives commerciales se sont détériorées pour Sucre Suisse SA, non seulement à cause de la baisse des prix, mais également à cause de la concurrence renforcée dans le cadre de l'octroi du label d'origine suisse. Les ventes de sucre bio ont moins souffert, et celles de sucre IP-Suisse ont enregistré une réjouissante hausse de 40%.

« Nous nous battons pour le label suisse – des produits suisses doivent contenir du sucre suisse. »

Jürg Burkhalter
Directeur des ventes et du marketing

Vente de sucre		2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Conventionnel	t	233 311	228 089	231 487	227 819	194 713
IP-Suisse	t	4 949	6 868	7 053	12 349	17 293
Bio	t	7 389	9 079	11 885	11 652	10 898
Total	t	245 649	244 036	250 425	251 820	222 904

RENDEMENTS DE SUCRE MOYENS MALGRÉ DES TENEURS EN SUCRE BASSES

En 2023 à nouveau, la campagne de betteraves a été exigeante, à l'instar de celle de l'année précédente. La crise de l'énergie et les goulets d'étranglements dans les chaînes d'approvisionnement ont créé des incertitudes. En revanche, les prix se sont un peu stabilisés. Une bonne anticipation et des mesures prises en temps utile ont permis de limiter les frais.

Une fois de plus, le temps extrêmement humide en automne a compliqué l'arrachage des betteraves. Grâce à l'intervention professionnelle et flexible des entreprises de transport, les fabriques ont toujours été approvisionnées. Au cours d'une longue campagne, 1,5 million de tonnes de betteraves ont finalement été transformées, soit 10% de moins que l'année d'avant. Elles ont permis la production

de quelque 202 000 tonnes de sucre. Le rendement moyen des betteraves conventionnelles suisses est de 74 tonnes de betteraves pour une teneur en sucre de 15,4%, c'est-à-dire un rendement corrigé de 11,3 tonnes par hectare. En dépit de teneurs en sucre basses, il est ainsi possible d'obtenir des rendements sucrier moyens.

« Grâce aux centrales à bois, nos fabriques produisent un sucre qui répond aux exigences de durabilité. »

Steve Howe
Directeur des opérations

Production de sucre		2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Conventionnel	t	227 300	209 200	174 400	179 100	159 300
IP-Suisse	t	3 000	8 500	24 400	34 700	31 800
Bio	t	9 300	11 200	11 700	12 800	10 600
Total	t	239 600	228 900	210 500	226 600	201 700

Aarberg

Transformation des betteraves, extraction de sucre, fourrage

Au cours de la campagne qui a duré huitante jours, 689 500 tonnes de betteraves ont été transformées pour produire 85 100 tonnes de sucre et 123 000 tonnes de pulpe mélassée, dont 70 000 tonnes ont été commercialisées en vrac et 32 000 tonnes ont été pressées sur nos propres installations pour former des balles rondes. Il a en outre été produit environ 7 100 tonnes de pulpe déshydratée. La mélasse de betteraves a permis la production de 200 000 litres d'éthanol d'excellente qualité.

Énergie, durabilité et produits auxiliaires

La centrale à bois d'Aarberg a fourni en tout 52 GWh sous forme de vapeur. Il s'agit de 5 GWh de plus que l'année passée. Pour la première fois, la centrale a produit la totalité de la vapeur nécessaire à la campagne de sirop. De même, les besoins en chaleur interne et externe de la fabrique ont été intégralement couverts par de l'eau chaude de la centrale. Le réseau de gaz local a reçu 6,4 GWh de biogaz produit en interne. Une nouvelle installation de préparation de biogaz a été mise en service. Elle permet d'alimenter le réseau de gaz naturel avec du biogaz en dehors de la campagne.

Technique et investissements

Plusieurs innovations ont été réalisées avec succès. Une étape supplémentaire dans la mise à niveau du système de contrôle a été achevée. La nouvelle installation photovoltaïque (120 kWp) est connectée au réseau. La construction d'une installation de récupération de NH₃ a commencé. Elle doit être mise en service en 2024/25.

Frauenfeld

Transformation des betteraves, extraction de sucre, fourrage

Au cours de la campagne qui a duré 103 jours, 816 000 tonnes de betteraves ont permis la production de 116 600 tonnes de sucre blanc. Cette année, 235 000 tonnes de betteraves conventionnelles ont été importées depuis l'Allemagne. En termes de quantité et de qualité, la production de sucre bio a été très réjouissante. À partir de 81 000 tonnes de betteraves bio, il a été possible de produire 10 600 tonnes de sucre bio. S'y ajoutent 29 000 tonnes de mélasse et 144 200 tonnes de pulpe pressée. Des balles ont été confectionnées à partir de 33 500 tonnes de pulpe pressée. En outre, environ 10 000 tonnes de pulpe déshydratée et 900 tonnes de copeaux non compressés ont été produits.

Énergie, durabilité et produits auxiliaires

La consommation d'énergie a correspondu à la moyenne sur cinq ans. Les coûts en énergie par kilowattheure ont baissé en comparaison avec l'année d'avant, mais ils étaient toujours plus élevés que ceux de l'époque précédant la crise. À Frauenfeld, le gaz naturel a été utilisé à 100% comme combustible. La consommation des produits auxiliaires était dans la moyenne. La terre résiduelle provenant du lavage des betteraves représentait 26 800 tonnes, une valeur dans la moyenne. La station d'épuration des eaux usées de la fabrique a fonctionné sans dérangements, et le biogaz généré d'une teneur en énergie supérieure à 7,2 GWh a pu être injecté dans le réseau de gaz local.

Technique et investissements

Plusieurs innovations ont été réalisées avec succès. La prochaine étape de l'installation photovoltaïque (200 kWp) a produit du courant électrique pour la première fois. La construction du séchoir à basse température est très avancée. Il doit être mis en service au cours de la campagne 2025.



PRODUCTION D'ÉTHANOL SUISSE STABLE

Depuis l'été 2022, Sucre Suisse SA produit de l'éthanol pour les industries pharmaceutique, cosmétique et des boissons. Les installations ont fait l'objet d'améliorations et d'adaptations techniques conséquentes. Il a aussi été nécessaire de planifier la logistique avec précision pour garantir la disponibilité de la matière première et les capacités de stockage du produit fini.

Un volume de livraison d'environ 200 000 litres a été convenu avec le partenaire de distribution Alcosuisse pour l'exercice 2023/24. Il s'agissait uniquement d'éthanol obtenu à partir de mélasse suisse. L'éthanol bio n'a fait l'objet d'aucune demande cette année. Du 18 mars au 24 juin 2024, environ 194 000 litres ont été produits dans la qualité souhaitée et vendus à Alcosuisse. Pour le moment, cette entreprise est distributrice exclusive. Elle est en négociation avec des fabricants de spiritueux suisses afin qu'ils remplacent l'éthanol importé par de l'éthanol suisse d'excellente qualité et, partant, d'arborer la croix suisse.

Après la mise en place de plusieurs améliorations en collaboration avec l'entreprise constructrice Frilli, cette dernière nous a également soutenus lors de la mise en service. Le 20 mars 2024, le premier éthanol (EtOH) a été produit. Grâce aux optimisations, il a été possible d'augmenter la production journalière à 2100 litres. Un autre élément permettant un gain de productivité est que désormais, le travail peut être effectué par une seule personne. En même temps, plusieurs personnes intéressées ont été formées sur l'installation d'éthanol.

**« De l'éthanol d'excellente qualité –
notre bébé a atteint l'âge adulte. »**

Uwe Freisslich
Directeur des projets stratégiques

FORTE DEMANDE DE FOURRAGE

La qualité du fourrage grossier aussi a souffert des fortes précipitations au cours de l'exercice sous revue. La demande de pulpe de betteraves à ensiler était d'autant plus conséquente. Il a même fallu importer des quantités relativement importantes de pulpe déshydratée pour répondre à la demande.

En raison de la météo, et avant tout des abondantes précipitations, l'offre de fourrage grossier était limitée et de qualité médiocre. Dès lors, la demande de pulpe de betterave d'ensilage était supérieure à la moyenne. Les ventes de pulpe en vrac et de balles de pulpe pressée ont atteint un niveau plus jamais vu depuis sept ans.

La quantité de pulpe étant plutôt basse chez Sucre Suisse SA, les séchoirs d'Aarberg et de Frauenfeld n'ont été mis en service que plus tard et à régime réduit. En raison des rendements betteraviers modestes, le potentiel des ventes n'a pas pu être épuisé.

Il a été nécessaire d'importer des quantités relativement importantes de pulpe déshydratée afin de répondre à la demande de la clientèle. Il est à espérer que le manque de fourrage se résorbe dans des délais raisonnables, afin que Sucre Suisse SA soit à nouveau en mesure de couvrir la totalité des besoins.

La vente de fourrage bio s'est à nouveau développée de façon réjouissante. La demande était même tellement élevée – notamment en raison de la piètre qualité du fourrage grossier – que avant le début de la transformation, presque la totalité des produits était vendue.

« Le fourrage est demandé. Nous avons besoin de plus de pulpe de betterave. »

Sandro Kocher
Directeur des fourrages

PECTINE DE MARC DE BETTERAVES, DE POMMES ET D'AGRUMES

L'extraction de marc d'agrumes a démarré au début de 2024. Avec cette nouvelle matière première, la qualité des pectines pour les sucres gélifiant de Sucre Suisse SA s'est nettement améliorée, et simultanément, la dépendance de fournisseurs externes a été réduite. Des mesures de marketing ont été entreprises pour encourager la vente de ce produit.

La production de pectine sur le site de Frauenfeld est désormais établie et stable. À côté de l'extraction de marc de betteraves et de pommes, il a été possible de joindre celle de marc d'agrumes début 2024. Cet apport a permis d'améliorer sensiblement la qualité des pectines pour les sucres gélifiants de Sucre Suisse SA et de limiter la dépendance de fournisseurs externes. Avec l'extraction de pectine d'agrumes effectuée à Frauenfeld, Aarberg a confectionné près de 150 tonnes de sucre gélifiant pour le commerce de détail – une synergie pertinente et efficace.

La vente de pectine est encore hésitante. Pour l'instant, il n'a pas été possible d'acquiescer suffisamment de clients afin de générer un chiffre d'affaires stable. Plusieurs mesures de marketing ont été mises en place pour favoriser la commercialisation de Swiss

Beta Pectin. Une vidéo montrant la production de pectine et ses utilisations est directement destinée aux clients potentiels.

En parallèle, des recettes de base, par exemple pour de la glace végétale et des émulsions d'huiles aromatiques, ont été développées afin d'élargir l'offre. Grâce à ces mesures, les ventes ont nettement augmenté par rapport à l'année précédente, et l'objectif de 3000 kg a tout juste été atteint. Afin que cette hausse se poursuive l'année prochaine, des collaborations avec plusieurs hautes écoles sont au programme. Il s'agit de poser les bases permettant de développer d'autres applications, par exemple dans la cosmétique ou pour des produits destinés à remplacer la viande.

« Nous devons encore mieux faire connaître notre Swiss Beta Pectin. »

Luis Signer
Directeur du développement des affaires

MARQUE EMPLOYEUR: DE NOMBREUSES MESURES MISES EN PLACE

Les efforts pour consolider la marque employeur ont commencé à porter des fruits au cours de l'exercice. La participation pour la première fois au salon BAM à Berne, consacré au monde professionnel et à la formation, a été un succès. Avec fierté, les apprenties et les apprentis de Sucre Suisse SA y ont représenté leur employeur. Des formations et des perfectionnements sont proposés dans tous les domaines, quel que soit le niveau hiérarchique, et l'ensemble du personnel peut y accéder.

À la fin de l'exercice, 262 personnes et 28 apprentis et apprenties étaient employés par Sucre Suisse SA. C'est un peu moins que l'année précédente, en partie parce que le jour de référence quelques postes étaient vacants. Les efforts entrepris l'année dernière pour améliorer la marque employeur ont des retombées positives. Sucre Suisse SA parvient à engager de bonnes personnes. Les emplois dans la production de sucre sont attrayants, exigeants et revêtent un caractère exclusif, car certaines fonctions ne peuvent être acquises qu'après des sucreries. La relève aussi est assurée. Sur les deux sites, les fabriques forment des

apprenties et apprentis dans plusieurs métiers, dont des installateurs électriciens (h/f), polymécaniciens (h/f), employés de commerce (h/f) ou logisticiens (h/f).

Marque employeur / Employer Branding

Au cours de l'exercice écoulé, les diverses mesures de l'Employer Branding ont été mises en œuvre. Certaines idées ont été affinées, et la production des moyens de communication a été lancée. Grâce à l'engagement exceptionnel de la direction du projet et de l'engagement volontaire de nombreux collaborateurs et de nombreuses collaboratrices, des images et des films exceptionnels ont été produits. Ce matériel sera diffusé sur les réseaux sociaux, des imprimés, le site web ou pour des salons.

Pour la première fois, Sucre Suisse SA a diffusé de la publicité en qualité d'entreprise employeuse dans les transports publics. La participation au salon professionnel et de la formation (BAM) à Berne – également une première – a été un grand succès. Les apprenties et les apprentis ont représenté Sucre Suisse SA sur le stand avec fierté. Le contact direct entre jeunes était

idéal, car ils pouvaient discuter d'égal à égal. Les personnes intéressées ont ainsi obtenu un aperçu approfondi des possibilités d'apprentissage. En tant qu'entreprise employeuse, Sucre Suisse SA a beaucoup à offrir, notamment en proposant des activités intéressantes et très diverses. Il s'agit de mieux le faire connaître vers l'extérieur.

Pérennité sociale

La formation et le perfectionnement des collaboratrices et collaborateurs est un objectif stratégique de Sucre Suisse SA et s'avère bénéfique à long terme. L'entreprise soutient les collaboratrices et collaborateurs dans leurs efforts pour atteindre un niveau de formation optimal. Les formations et les perfectionnements sont proposés à tous les niveaux hiérarchiques et sont accessibles à l'ensemble du per-

sonnel. Il s'agit non seulement de motivation, mais c'est également perçu comme une reconnaissance. Au cours de l'exercice, 2600 heures de travail (année précédente 3500) ont été consacrées à la formation et au perfectionnement. Le recul s'explique pour l'essentiel du fait que les formations internes ne sont pas prises en compte.

« L'image de l'employeur est un critère décisif lors du recrutement de collaboratrices et collaborateurs. »

Marc Spring
Directeur des ressources humaines

	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
EPT ¹	212	216	219	242	237
Collaboratrices/ collaborateurs ¹	232	239	242	263	262
Apprenties/apprentis	28	27	25	28	28
Femmes/hommes²	20 % 80 %	21 % 79 %	19 % 81 %	17 % 83 %	18 % 82 %

¹ Contrats en cours le 30.9

² Sans apprenties et apprentis

INTRODUCTION D'OBJECTIFS SCIENTIFIQUEMENT ÉTAYÉS

Depuis des décennies, Sucre Suisse SA s'investit en faveur de la durabilité et s'engage sur les plans social, économique et écologique. Dès 2023, l'entreprise a introduit des objectifs scientifiquement vérifiés selon l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Par rapport à 2020, année de référence, les émissions de dioxyde de carbone ont pu être abaissées de 27% en 2023. Elles représentent encore 48 400 tonnes de CO₂. À l'avenir, l'accent sera mis sur les énergies renouvelables, une production plus économique et des solutions d'emballage écologiques.

En outre, l'entreprise s'engage en faveur de l'agriculture durable et est membre d'AgroImpact. Cette association suisse, qui rassemble des représentants des milieux agricoles, de la recherche et de l'industrie, promeut des approches innovantes en agriculture. L'objectif est de soutenir le monde agricole dans ses efforts d'adaptation au changement climatique et de réduction des gaz à effet de serre.

Progrès actuels et projets énergétiques en cours

- Installation d'un séchoir à basse température pour utiliser la chaleur résiduelle (Frauenfeld)
- Extension d'installations photovoltaïques (Aarberg et Frauenfeld)
- Production de biogaz à partir de matériaux alternatifs en dehors de la campagne
- Agrandissement des surfaces d'évaporation afin de réduire la consommation d'énergie

Durabilité – étapes importantes

- 1991: fondation de Ricoter pour la valorisation des résidus terreux provenant des betteraves
- 1994: installations d'épuration et de biogaz sur les deux sites
- 2001: production de sucre bio pour la première fois à Frauenfeld
- 2004: abandon du mazout et conversion intégrale au gaz naturel dans les deux fabriques
- 2021: Aarberg, mise en service de la centrale à bois
- 2022: Frauenfeld, mise en service de l'installation d'énergie bio
- 2023: vérification par SBTi
- 2024: membre d'AgroImpact

Par ces mesures, l'émission de CO₂ par tonne de sucre a déjà pu être réduite de 50% depuis 1990.

Faits clé 2023

Consommation d'eau fraîche: 0,44 m³/t sucre
 Consommation d'énergie de production renouvelable: 19% (57 840 MWh, correspond à 11 660 tCO₂)
 Émissions scope 1: 0,168 tCO₂/t sucre¹
 Empreinte produit: 0,560 tCO₂/t sucre¹

¹ Allocation selon la teneur en saccharose des matières valorisables

STRATÉGIE RÉVISÉE ET NOUVEAU DIRECTEUR

Le conseil d'administration et la direction ont révisé la stratégie de Sucre Suisse SA. Les champs d'activités et les actions seront définis sur cette base. Un changement intervient à la tête de l'entreprise. Après treize ans au service des sucreries, Guido Stäger prend sa retraite. Olivier Nussli est son successeur.

L'orientation stratégique de l'entreprise est de la responsabilité du conseil d'administration. À l'occasion d'un réexamen de la stratégie, le conseil d'administration a adapté la stratégie de Sucre Suisse SA en concertation avec la direction de l'entreprise. Au cours de l'année à venir, la direction définira les champs d'activité et les actions stratégiques qui en découlent. Ils constituent la base des

objectifs généraux qui doivent assurer le succès économique de l'entreprise grâce à des mesures appropriées. En plus de la durabilité économique et sociale, un accent particulier sera mis sur la durabilité écologique.

Changement de direction – Guido Stäger cède la place à Oliver Nussli

Avec le départ à la retraite de Guido Stäger à la fin de 2024, une ère s'achève chez Sucre Suisse SA. Pendant plus de treize ans, Guido Stäger a conduit la destinée de l'entreprise et l'a menée au succès en dépit de la libéralisation du marché et du recul des surfaces cultivées. Il peut considérer avec fierté le chemin parcouru. Sous sa responsabilité, des nouveautés telles que l'éthanol ou la pectine ont

SUCRE SUISSE SA – STRATÉGIE 2035

D'ici 2035, Sucre Suisse SA sera l'entreprise leader en termes de logistique et de production de sucre durables et assurera les besoins en sucre de Suisse avec des betteraves indigènes pour le marché, mais également pour l'approvisionnement du pays. Elle s'engage dans les trois dimensions de la durabilité et reste attentive à l'innovation tout au long de la chaîne de production de valeur.

L'exploitation de deux sites permet à Sucre Suisse SA d'obtenir un rendement sur investissements conforme au marché et de rémunérer les betteraves de même. Par le recours aux dernières technologies et procédures, l'entreprise optimise la consommation d'énergie et de ressources. Elle minimise les émissions de CO₂ et les déchets en optant pour l'économie circulaire et protège les espaces vitaux et la biodiversité par des mesures appropriées. Elle encourage les méthodes de culture porteuses d'avenir et contribue, par la recherche, à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Sucre Suisse SA s'engage pour un commerce équitable et des questions concernant la société telles que la sécurité alimentaire ou des sujets en lien avec la santé. Elle garantit aux collaborateurs et aux collaboratrices une rémunération conforme au marché, propose des emplois stables dans de bonnes conditions ainsi que des possibilités de développement professionnel.

été introduites sur le marché, et il a également été possible de stopper le recul des surfaces cultivées. Les deux nouvelles centrales à bois d'Aarberg et de Frauenfeld forment la touche finale. Elles fournissent chaleur et énergie à partir de ressources renouvelables, permettant ainsi d'inscrire la production de sucre dans la durabilité.

Lors de sa séance extraordinaire du printemps 2024 et à l'issue d'une procédure de sélection rigoureuse, le conseil d'administration de Sucre Suisse SA a choisi de confier les rênes de l'entre-

prise à Oliver Nussli pour succéder à Guido Stäger. Oliver Nussli est originaire de Kaltbrunn (SG) et vit avec son épouse et leurs deux filles à Oberdorf (SO). L'ingénieur en sciences alimentaires EPF est au bénéfice d'une longue expérience dans des fonctions dirigeantes auprès de plusieurs entreprises agroalimentaires, que ce soit dans le domaine de la production ou celui de la commercialisation. En dernier lieu, il était à la tête du secteur Innovation Acceleration au Nestlé Product & Technology Center pour les produits culinaires.



UNE ENTREPRISE AGRICOLE SE DÉVELOPPE

La SA des Domaines agricoles de la SRA a été fondée afin d'assurer un approvisionnement suffisant en betteraves de la sucrerie d'Aarberg. En 1975, l'entreprise a été transformée en SA dont 59,5% des actions sont détenues par Sucre Suisse SA. Entretemps, l'entreprise s'est beaucoup développée et diversifiée.

La SA des Domaines agricoles teste de nouvelles approches pour la culture de betteraves, de maïs, de blé et de pommes de terre. L'objectif est d'adapter la production agricole en Suisse aux conséquences du changement climatique. En parallèle, la SA produit des semences indigènes aux premières étapes de multiplication à grande échelle, afin de garantir l'autosuffisance alimentaire du pays et de mettre diverses variétés de semence céréalière à disposition de toutes les régions du pays. Un autre champ d'activité de la SA est la production de lait à haut niveau avec des installations modernes (robots de traite) et un troupeau laitier reconnu (élevage).

À l'instar de Sucre Suisse SA, la SA des Domaines agricoles attache beaucoup d'importance à la du-

rabilité en termes économiques, écologiques et sociaux. En exploitant un chauffage à distance alimenté avec des énergies renouvelables, dont des copeaux de bois, et une installation photovoltaïque, elle souligne son engagement pour la réduction des émissions de CO₂. En proposant des emplois intéressants et des conditions d'engagement modernes, elle contribue grandement au maintien des compétences et à leur renouvellement dans le domaine agricole.

Hélas, un important incendie a assombri l'année 2024. Le soir du 20 août, à Ependes près d'Yverdon, le hangar des machines et du stockage des marchandises sur le site de la SA des Domaines agricoles, situé à quelques mètres de l'écurie des chevaux, a été la proie des flammes. Personne ne fut blessé, et la plupart du bétail a pu être sauvé, sauf quelques jeunes animaux qui ont péri dans l'incendie. L'ensemble du fourrage et du parc des machines du domaine d'Ependes a été détruit. Le dommage est important, mais, pour l'essentiel, il est couvert par l'assurance.

VALORISATION INTÉGRALE – MÊME LA TERRE EST UTILISÉE

Chez Sucre Suisse SA et ses filiales, lorsqu'il est question de valorisation intégrale, ce n'est pas un vain mot. La terre résiduelle qui adhère aux betteraves est apprêtée sur les sites de Frauenfeld et d'Aarberg et vendue comme terreau de jardin. La société Ricoter Préparation de terres SA a été fondée à ces fins au début des années 1980. Entretemps, Ricoter emploie une cinquantaine de personnes sur les deux sites.

En Suisse, jour après jour, l'agriculture, l'économie forestière, l'horticulture et l'industrie agroalimentaire génèrent des sous-produits valorisables. Ricoter recycle et affine ces résidus naturels et en fait des terreaux de qualité dans la région. Ainsi, on peut se passer de longs trajets. D'autres éléments entrant dans la production de terreaux sont la terre résiduelle après le lavage des betteraves dans les sucreries, des écorces provenant de scieries et du compost de jardin. Avec ces composants, auxquels s'ajoutent des éléments nutritifs organiques et minéraux, l'entreprise prépare des mélanges qui couvrent tous les besoins des jardiniers professionnels et de loisir.

La durabilité, le pilier de base de la production

Avec le nouveau label «CO₂ clean», Ricoter pose de nouveaux jalons depuis 2021. Seuls des matériaux indigènes et locaux sont valorisés, à l'exclusion de la tourbe et du coco. Les produits arborant le label «CO₂ clean» sont particulièrement pauvres en émissions de dioxyde de carbone. L'assortiment complet pro-

posé à la vente est également exempt de tourbe et de coco. Avec cette mesure, Ricoter introduit de nouveaux critères écologiques et devient l'entreprise de référence en termes d'engagement durable dans le secteur européen des produits terreux.

L'agriculture aussi profite des produits durables de Ricoter. De la chaux du Jura est utilisée par les sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld pour l'épuration du jus. Elle est ensuite revalorisée pour fabriquer de la chaux d'Aarberg, un engrais idéal pour une agriculture respectueuse de l'environnement et pour la culture maraîchère.

Ventes de terre		2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Terre	m ³	305 000	315 000	290 000	295 000	290 000

L'ENGAGEMENT POUR UNE SUISSE DURABLE EST UNE ÉVIDENCE

Après un exercice 2022/2023 réjouissant, l'exercice 2023/2024 se présente sous un jour nettement moins favorable en termes de production et de ventes. Néanmoins, Sucre Suisse SA poursuit ses investissements dans ses installations et des projets porteurs d'avenir. En ce qui concerne le recul des surfaces, le risque le plus important à long terme, on constate une légère embellie.

Avec la production d'environ 202 000 tonnes de sucre de qualité, la transformation accuse une baisse d'environ 11% ou 25 000 tonnes par rapport à l'année précédente. Les ventes ont reculé de 12%, ce qui, pour 223 000 tonnes de sucre, correspond à environ 29 000 tonnes. Le fléchissement de la demande a en fait moins à voir avec une baisse réelle de la consommation de sucre en Suisse qu'avec une modification de la régulation «Swissness». Depuis le début de l'année, le taux de sucre indigène calculé par l'Office fédéral de l'agriculture est descendu en dessous de 50%, ce qui a des répercussions directes sur les résultats de Sucre Suisse SA. Désormais, nos clients peuvent apposer la croix suisse sur les produits dont la teneur en sucre indigène n'est que de 40% (précédemment 80%). Cette modification se reflète dans les conclusions de contrats.

Les planteurs, de même que les équipes en charge de la transformation dans les fabriques ont été confrontés à d'importants défis. Au total, environ 1,5 million de tonnes de betteraves ont été traitées pour produire environ 201 700 tonnes de sucre. Concernant la culture conventionnelle en Suisse, une surface contractuelle de 16 180 hectares a permis de récolter 1,19 million de tonnes de betteraves avec une teneur en sucre moyenne de 15,4%. Le ren-

dement de sucre rectifié est de 11 tonnes par hectare. Les conditions météorologiques difficiles qui ont retardé les semailles en raison de l'humidité et se sont poursuivies par une grande sécheresse et un automne exceptionnellement pluvieux ont laissé des traces. Alors qu'au début octobre, la récolte a été compliquée par la sécheresse, dès la mi-mois, les jours sans pluie se sont fait rares. Les entreprises responsables de la récolte, des transports et du chargement ont dû faire face à d'importantes difficultés. Ce n'est que grâce à leur engagement sans faille que les deux fabriques ont pu être approvisionnées avec suffisamment de betteraves en tout temps. Malgré tout, dans le Seeland, les betteraves sont restées dans le sol sur 30 hectares. Elles ont finalement été transformées en biogaz ou en fourrage.

Sur le front politique mondial, les turbulences demeurent. Aucune perspective de changement ne se dessine concernant la guerre d'Ukraine, et la situation économique internationale reste tendue. L'affaiblissement économique en Chine et en Allemagne se ressent aussi en Suisse. La sensible hausse des prix du sucre a également bénéficié à Sucre Suisse SA. À certains moments, ils atteignaient jusqu'à mille francs la tonne. Cependant, les prix du sucre sont notoirement volatils, et cet emballement s'est rapidement dégonflé, les prix sont même redescendus particulièrement bas. Au cours de cet exercice à nouveau, l'attitude des gros pays producteurs était déterminante. Ils n'ont cessé de balancer entre sucre et éthanol. Simultanément, il est possible que certains pays producteurs décrètent un embargo sur les exportations.

RÉSULTAT ET PERSPECTIVES

En considérant la situation politique mondiale, assurer l'approvisionnement du pays gagne en importance. En cas de crise alimentaire, le sucre est irremplaçable comme fournisseur de calories primaire. Il joue un rôle très important dans l'industrie agroalimentaire, comme ingrédient dans certaines recettes, mais également sur le plan technique pour garantir la consistance ou la conservabilité de certains aliments. La Suisse ne devrait pas dépendre de l'étranger pour cette matière première essentielle. La question de la durabilité qui traverse tous les processus de production et tient désormais de l'évidence demeure malgré tout prépondérante. Des démarches dans ce sens sont tout simplement attendues. Entretemps, les gros clients déterminent de plus en plus dans quelle mesure un produit doit répondre à des critères de durabilité. Cette tendance va influencer fortement la capacité à se maintenir sur le marché et affecte, au-delà des sucreries, également le monde agricole.

Conformément à une gestion prudente et malgré des revenus fluctuants, Sucre Suisse SA poursuit les investissements dans ses installations et des projets porteurs d'avenir. La construction du séchoir à basse température à Frauenfeld bat son plein. Dans les locaux du site d'Aarberg, Aarberg Food AG développe une ligne de production de substituts de viande, une innovation porteuse d'avenir. L'installation de production d'éthanol mise en service en 2022 a été optimisée cette année, et sur une autre installation, de la pectine de qualité est produite pour divers usages. Dans ce domaine, des activités de commercialisation sont prioritaires pour gagner des clients en Suisse et à l'étranger.

Concernant le plus gros risque à long terme, soit le manque de surfaces cultivées, la légère embellie se poursuit. Après un accroissement de 500 hectares l'année d'avant et de 400 hectares l'année dernière, on peut tabler sur un total de 17 000 hectares. Mais outre les surfaces, la météo aussi doit être de la partie, ce qui n'a pas toujours été le cas en 2024. Jusqu'au début de l'automne, les conséquences des difficultés rencontrées à l'est pendant les semailles étaient perceptibles. La filière du sucre a intérêt à maintenir la recherche avec ses partenaires tels que la HAFL ou l'Agroscope et de s'assurer de son financement au niveau politique. Le marché de l'emploi s'est quelque peu stabilisé, et de nombreuses personnes qualifiées ont pu être embauchées. Le nouveau programme Employer Branding a permis d'augmenter sensiblement la visibilité de l'entreprise sur le marché.

«La production de sucre doit devenir encore plus durable. Cependant, cela implique un prix qui doit être payé par les consommatrices et consommateurs.»

Guido Stäger
Directeur général

COMPTES ANNUELS

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2024

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2024	30.9.2023
Liquidités	1	88 797	55 093
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	32 102	34 261
Autres créances à court terme	3	2 351	2 646
Stocks	4	47 040	44 166
Comptes de régularisation actif		1 088	265
Actif circulant		171 378	136 431
Immobilisations financières	5	12 594	12 000
Participations	Informations diverses	20 653	26 230
Immobilisations corporelles	6	65 863	60 554
Actif immobilisé		99 110	98 784
Total de l'actif		270 488	235 216
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	7	5 424	3 283
Dettes portant intérêt à court terme		0	298
Autres dettes à court terme		3 219	2 723
Comptes de régularisation passifs	8	27 943	11 795
Dettes à court terme		36 585	18 098
Dettes portant intérêt à long terme	9	10 500	10 500
Provisions	10	120 745	108 095
Dettes à long terme		131 245	118 595
Fonds étrangers		167 831	136 694
Capital-actions	11	17 040	17 040
Réserves légales issues du bénéfice		3 929	3 705
• Réserves légales		3 908	3 684
• Réserve pour actions propres (sociétés affiliées)		21	21
Réserve facultative		78 219	74 443
• Réserve selon décision		78 219	74 443
• Bénéfice de l'exercice		4 636	4 479
Participations propres au capital		-1 167	-1 145
Fonds propres		102 658	98 522
Total du passif		270 488	235 216

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2023/2024

en 1000 francs

Produits	Notes explicatives	2023/24	2022/23
Produits résultant des ventes et des prestations de service		294 682	274 797
Variations de stocks des produits non finis et finis		-8 739	2 611
Autres produits		8 753	7 561
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service		294 696	284 969
Charges			
Betteraves		-95 562	-87 070
Transports, énergie, élimination des déchets		-56 818	-75 072
Autres charges de marchandises et matériels		-47 329	-49 353
Total des charges de marchandises et matériels		-199 709	-211 495
Bénéfice brut		94 986	73 473
Charges de personnel		-34 493	-33 755
Autres charges d'exploitation		-15 937	-14 556
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts amortissements et corrections de valeur (EBITDA)		44 556	25 163
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		-27 187	-12 924
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		17 369	12 239
Charges financières		-360	-343
Produits financiers		1 707	1 171
Résultat d'exploitation avant impôts		18 717	13 066
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	12	-12 850	-7 698
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	13	468	1
Bénéfice avant impôts (EBT)		6 334	5 369
Impôts directs		-1 698	-890
Bénéfice de l'exercice		4 636	4 479

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE 2023/2024

en 1000 francs

	2023/24	2022/23
Bénéfice de l'exercice	4 636	4 479
Amortissements / corrections de valeur capital investi	27 187	12 924
Modification provisions	12 650	7 838
Gains sur vente de biens immobiliers	-410	0
Cash-flow	44 063	25 241
Modification créances / comptes de régularisation actifs	1 631	-7 117
Modification stocks	-2 875	5 111
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	18 474	-9 236
Modification du fonds de roulement	17 230	-11 243
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	61 294	13 998
Investissements immobilisations financières / participations	-2 529	-800
Investissements immobilisations corporelles	-25 013	-7 801
Désinvestissements immobilisations corporelles	439	0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-27 103	-8 601
Achat d'actions propres	-22	-24
Dividendes	-465	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-487	-24
Liquidités au 1.10	55 093	49 720
Modification des liquidités	33 704	5 373
Liquidités au 30.9	88 797	55 093
Cash-flow disponible	34 191	5 397

EMPLOI DU BÉNÉFICE

en 1000 francs

Propositions à l'assemblée générale	30.9.2024	30.9.2023
Bénéfice annuel	4 636	4 479
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	-1 086	-1 077
Capital-actions ayant droit à un dividende	15 954	15 963
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	232	224
Versement d'un dividende de 3 % (0 %)	479	479
Attribution de réserves selon décision	3 925	3 776
Total	4 636	4 479

DIVIDENDES

Le dividende proposé de 3% sera versé dès le 4.4.2025, après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

Frauenfeld, le 13 décembre 2024

Au nom du conseil d'administration :

Le président : Andreas Blank

Le secrétaire : Guido Stäger, CEO

ANNEXE: PRINCIPES

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32^e titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

Liquidités et créances

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

Stocks

Les stocks sont évalués comme suit:

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voire aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-là est inférieure.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-là est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-là est inférieure.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

Fonds étrangers

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

Leasing

Les actifs de leasing financier sont activés et amortis, et les dettes sont comptabilisées et remboursées. Les intérêts sont comptabilisés comme frais financiers.

Actions propres

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans « participations propres au capital ».

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES

1 Liquidités

Le 30.9.2024, les liquidités représentent CHF 88,8 millions (année précédente CHF 55,1 millions). Ces moyens seront utilisés entre autres pour l'indemnisation des betteraves.

2 Créances résultant de ventes et de prestations de service

Cette rubrique contient les créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de CHF 1,9 million (année précédente CHF 2,1 millions). À la date de clôture du bilan, les créances relatives à des participations s'élevaient à CHF 0,4 million (année précédente CHF 0,3 million).

3 Autres créances à court terme

À la date de clôture du bilan, il n'existait pas de créance du compte courant relative à des participations (année précédente CHF 0,0 million).

4 Stocks

Au cours de l'exercice, les valeurs des stocks ont diminué à CHF 34,7 millions (année précédente CHF 40,2 millions), avant tout en ce qui concerne le sucre. En raison de son début précoce, les coûts encourus pour la nouvelle campagne s'élevaient à CHF 12,4 millions (année précédente CHF 4,0 millions).

5 Immobilisations financières

Au cours de l'exercice, les immobilisations financières ont augmenté de CHF 0,6 million pour totaliser CHF 12,6 millions, dont CHF 12,4 millions concernent des participations (année précédente CHF 11,8 millions).

6 Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice 2023/24, des investissements pour un montant de CHF 25,0 millions ont été réalisés (année précédente CHF 7,8 millions). Après amortissements de CHF 19,7 millions (année précédente CHF 12,9 millions), la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est de CHF 65,9 millions (année précédente CHF 60,6 millions), dont CHF 0,0 million concernaient des leasings (année précédente CHF 0,1 million). Les immobilisations corporelles relatives à des constructions étaient de CHF 14,6 millions (année précédente CHF 1,5 million).

7 Dettes résultant d'achats et de prestations de service

À la date de clôture du bilan, il ne subsistait aucun engagement relatif à des participations (année précédente CHF 0,0 million).

8 Compte de régularisation passifs

La régularisation de CHF 27,9 millions (année précédente CHF 11,8 millions) concerne avant tout les coûts de la nouvelle campagne et le solde des vacances et heures supplémentaires non perçues.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

en 1000 francs

9 Dettes financières à long terme

Les prêts à la société SA des Domaines agricoles de la SRA se chiffrent à CHF 10,5 millions, dont CHF 10,5 millions arrivent à échéance dans moins de 5 ans.

10 Provisions

en 1000 francs

	30.9.2024	30.9.2023
Restructuration du régime sucrier	26 528	19 678
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	25 042	19 242
Total	120 745	108 095

Durant l'exercice sous revue, CHF 7,1 millions (année précédente CHF 1,7 million) ont été attribué à la réserve pour la restructuration du régime sucrier.

11 Capital-actions

Le capital-actions de la société de CHF 17 040 000 est divisé en 1 704 000 actions nominatives d'une valeur de CHF 10.

12 Charges extraordinaires uniques ou apériodiques

	2023/24	2022/23
Constitution de provisions	12 850	7 698
Charge extraordinaire	0	0
Total	12 850	7 698

13 Produits extraordinaires uniques ou apériodiques

	2023/24	2022/23
Dissolution de provisions	0	0
Produits extraordinaires	468	1
Total	468	1

			30.9.2024	30.9.2023
Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété				
Stocks obligatoires			1 022	1 022
Leasing			0	129
Total			1 022	1 151
Participations importantes				
Entreprise, siège, but			nom.	nom.
	quote-part en % capital/voix	capital de la société	participation au capital	participation au capital
SA des Domaines agricoles de la SRA, Aarberg (direct)	59,5	1 020	607	607
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000	5 000	5 000
Ricoter Préparation de terres SA, Aarberg (direct)	100,0	4 000	4 000	4 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203	6 602	6 602
Deltaflor Sàrl, Kehl (DE) (indirect)	100,0	(en 1000 euros) 100	100	100
Actions propres			nombre	nombre
État au 1.10			107 652	106 460
Achats			910	1 192
État au 30.9			108 562	107 652

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels se montent à CHF 0,3 million (année précédente CHF 0,0 million).

Siège de l'entreprise

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

En moyenne annuelle, le nombre d'emplois à plein temps était de 263 (année précédente 260).

Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance

À la date de clôture du bilan, les engagements à l'égard d'institutions de prévoyance étaient de CHF 0,0 million (année précédente CHF 0,5 million).

Honoraires de l'organe de révision

Pour cet exercice, les honoraires de l'organe de révision ont représenté CHF 42 500 (année précédente CHF 42 500).

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 13 décembre 2024

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan au 30 septembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 31 à 39).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

· nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG



Jeanine Huber-Maurer
Expert-réviseur agréée
(Réviseur responsable)



Christoph Kranich
Expert-réviseur agréé

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

AU 30 SEPTEMBRE 2024

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2024	30.9.2023
Liquidités		117 949	82 051
Créances résultant de ventes et de prestations de service		34 802	37 106
Autres créances à court terme		2 997	3 238
Stocks		54 821	52 792
Comptes de régularisation actifs		3 998	2 645
Actif circulant		214 567	177 832
Immobilisations financières		16 357	15 674
Participations		7 264	9 183
Immobilisations corporelles		98 938	90 216
Immobilisations incorporelles		34	44
Actif immobilisé		122 592	115 117
Total de l'actif		337 159	292 949
Passif			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service		8 365	5 761
Dettes portant intérêt à court terme		0	298
Autres dettes à court terme		3 541	2 981
Comptes de régularisation passifs		33 080	17 722
Fonds étrangers à court terme		44 986	26 761
Dettes portant intérêt à long terme		15 500	15 500
Provisions	1	131 267	118 200
Fonds étrangers à long terme		146 767	133 700
Fonds étrangers		191 753	160 461
Minoritaires		3 647	3 538
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant du bénéfice		5 329	5 105
Réserves facultatives provenant du bénéfice		118 755	106 148
• Réserves selon décision / report du bénéfice		105 329	98 861
• Bénéfice annuel		13 426	7 286
Part de fonds propres		-1 201	-1 180
Total des fonds propres		141 759	128 949
Total du passif		337 159	292 949

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CONSOLIDÉ 2023/2024

en 1000 francs

	2023/24	2022/23
Produits d'exploitation		
Produits résultant des ventes et des prestations de service	356 589	337 215
Variation de stocks des produits non finis et finis	-9 350	3 105
Autres produits d'exploitation	6 888	5 553
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service	354 127	345 873
Charges		
Betteraves	-95 562	-87 070
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	-17 612	-20 241
Transports, énergie, élimination des déchets	-62 004	-80 297
Autres charges de marchandises et de matières	-58 035	-59 435
Charges de matières et de marchandises	-233 213	-247 042
Charges de personnel	-42 819	-42 092
Autres charges d'exploitation	-22 098	-20 701
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts amortissements et corrections de valeur (EBITDA)	55 997	36 037
Amortissements et ajustements de valeurs sur les actifs immobilisés	-26 958	-17 132
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	29 040	18 905
Charges financières	-2 445	-2 251
Produits financiers	1 091	664
Résultat d'exploitation avant impôts	27 686	17 317
Charges hors exploitation	0	0
Produits hors exploitation	6	2
Bénéfice avant impôts	27 691	17 320
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	-12 863	-8 020
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	1 511	109
Bénéfice avant impôts	16 340	9 409
Impôts directs	-2 824	-2 086
Bénéfice avant minoritaires	13 516	7 323
Part des minoritaires au bénéfice	-89	-37
Bénéfice après minoritaires	13 426	7 286

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ 2023/2024

en 1000 francs

	2023/24	2022/23
Bénéfice	13 426	7 286
Amortissements / corrections de valeur capital investi	26 958	17 131
Modification provisions / corrections de valeur participations	14 986	10 245
Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés	-658	-218
Part variable liée au résultat des minoritaires	89	37
Cash-flow	54 802	34 482
Modification créances / comptes de régularisation actifs	1 191	-7 527
Modification stocks	-2 028	4 920
Modification dettes / comptes de régularisation passifs	18 211	-8 331
Modification du fonds de roulement	17 374	-10 937
Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation	72 177	23 545
Investissements immobilisations financières / participations	-2 636	-801
Désinvestissements immobilisations financières	0	685
Investissements immobilisations corporelles	-33 750	-12 291
Désinvestissements immobilisations corporelles	627	516
Flux de fonds liés aux opérations d'investissements	-35 759	-11 890
Achat d'actions propres	-22	-24
Dividendes	-498	-32
Flux de fonds liés aux opérations de financement	-519	-57
Liquidités au 1.10	82 051	70 453
Modification des liquidités	35 898	11 598
Liquidités au 30.9	117 949	82 051
Cash-flow disponible	36 418	11 655

ANNEXE: PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Généralités

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

Date de clôture pour la consolidation

La date de clôture de Sucre Suisse SA, de Ricoter Préparation de terres SA et de Deltaflor Sàrl a été arrêtée au 30.9. La SA des Domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le bouclage intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2023 au 30.9.2024.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

- Sucre Suisse SA (société mère),
- Ricoter Préparation de terres SA,
- Deltaflor Sàrl,
- SA des Domaines agricoles de la SRA.

La SA des Domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,53 %.

Les actifs et passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100 % dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

Consolidation du capital

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous « actif immobilisé corporel » et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

Participations

Les participations exerçant une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Traitement des bénéfices intermédiaires

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, il n'y a aucun bénéfice intermédiaires à la suite de ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

Parts des minoritaires au capital et au bénéfice

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui des comptes de profits et pertes.

Conversion des devises étrangères

Les positions du bilan ont été converties au cours en vigueur à la date de la clôture et les positions des comptes de profits et pertes au cours moyen.

INFORMATIONS SUR DES POSITIONS DU BILAN ET DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en 1000 francs

1 Provisions	30.9.2024	30.9.2023
Provision nouveau règlement sucre	26 528	19 678
Diverses provisions imposées	69 175	69 175
Provisions non imposées	35 564	29 347
Total	131 267	118 200

Au cours de l'exercice sous revue CHF 7,1 millions (année précédente CHF 1,7 million) ont été affectés à la provision du nouveau règlement sucre.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

en 1000 francs

			30.9.2024	30.9.2023
Participations importantes				
Entreprise, siège, but				
	quote-part en % capital/voix	capital de la société	participation au capital	participation au capital
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	15 000	5 000	5 000
Bioenergie Frauenfeld AG, Frauenfeld (direct)	50,0	13 203	6 602	6 602

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

En moyenne annuelle, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

Honoraires de l'organe de révision

Au cours de l'exercice, les honoraires de l'organe de révision ont représenté CHF 92 800 (année précédente CHF 72 300).

RAPPORT DU GROUPE

Personnel

En moyenne annuelle, les sociétés de Sucre Suisse SA ont proposé plus de 250 emplois à plein temps et 28 postes d'apprentissage.

Évaluation du risque

Afin de permettre la détection précoce de risques qui pourraient causer un préjudice important à l'entreprise ou à ses clients, voire mettre en péril l'existence même de Sucre Suisse SA, une gestion systématique des risques est en place. Elle fait régulièrement l'objet de discussions au sein du conseil d'administration et de la direction et est adaptée en cas de nécessité.

État des commandes et des ventes

Le volume de vente de 223 000 tonnes de sucre au cours de l'exercice 2023/24 était sensiblement inférieur à celui de l'année précédente. Avec 202 000 tonnes, la production de sucre aussi était en repli par rapport à l'année d'avant. Afin de couvrir les besoins du marché, des achats de sucre supplémentaire ont été effectués.

En comparaison à l'année précédente, les ventes de produits de Ricoter Préparation de terres SA et de Deltaflor Sàrl ont accusé un léger fléchissement.

Recherche et développement

Sucre Suisse SA et les sociétés affiliées s'investissent dans la recherche appliquée et le développement. Il s'agit en priorité d'optimiser des processus, de répondre à des besoins spécifiques de la clientèle et d'élargir l'assortiment. En outre, le but est de trouver de nouvelles applications pour les sous-produits. À côté des participations dans des centrales à bois, l'investissement dans un séchoir à basse température qui sera mis en service au cours de la campagne 2025 améliorera encore le bilan de CO₂.

Événements extraordinaires

Aucun événement extraordinaire n'est à signaler.

Perspectives

La surface consacrée à la culture de betteraves sucrières a à nouveau pu être augmentée. La prolongation des mesures de soutien à la culture de la Confédération et la hausse des prix des betteraves ont des effets positifs. Il est impératif d'augmenter la surface cultivée afin de pouvoir améliorer le taux d'autosuffisance de la Suisse en sucre indigène qui est tombé en dessous de 50%. Toutefois, en Suisse, les conditions régissant le recours aux produits phytosanitaires demeurent plus restrictives en comparaison avec l'Europe.

Ricoter et Deltaflor sont bien positionnées pour s'affirmer à l'avenir aussi sur le marché des terres et terreaux.

Des informations complémentaires se trouvent dans le chapitre « Résultat et perspectives ».

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

PROVIDA

Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale de
Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Frauenfeld, le 13 décembre 2024

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la **Sucre Suisse SA** et de ses filiales (le groupe) – comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2024, le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 43 à 50).

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG



Jeanine Huber-Maurer
Expert-réviser agréée
(Réviser responsable)



Christoph Kranich
Expert-réviser agréé

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration

Andreas Blank, Aarberg, président | Leo Müller, Ruswil, vice-président | Simone de Montmollin, Laconnex
Philippe Egger, Chavornay | Urs Feuz, Muri b. Bern | Armin Gantner, Zweidlen, jusqu'au 25.6.2024
Urs Jordi, Gränichen | Michel Losey, Sévaz | Guido Stäger, Studen | Manuel Strupler, Weinfelden

Indemnisation totale du conseil d'administration en 1000 francs	2023/24	2022/23	2021/22	2020/21
Honoraires CA	230,0	235,1	239,2	227,0
Jetons de présence	108,2	93,2	92,7	104,4
Rémunération totale	338,2	328,3	331,9	331,4

Le conseil d'administration ne perçoit pas d'indemnisation variable.
Aucune indemnité selon l'article 22 des statuts n'a été versée.

Direction

Guido Stäger, directeur général | Lukas Aebi, directeur du service betteravier, à partir du 1.2.2024
Jürg Burkhalter, vente et marketing, à partir du 1.10.2023 | Michael Feier, finances et services
Steve Howe, Operations | Peter Imhof, service betteravier, jusqu'au 29.2.2024
Oliver Nussli, directeur général désigné, à partir du 1.9.2024 | Marc Spring, ressources humaines

Indemnisation totale de la direction en 1000 francs	2023/24	2022/23	2021/22	2020/21
Rémunération fixe	1 166	1 246	1 165	1 231
Rémunération variable	106	140	138	95
Rémunération totale	1 272	1 386	1 303	1 326

Aucune indemnité selon l'article 22 des statuts n'a été versée.

Organe de révision

Provida Wirtschaftsprüfung AG, Frauenfeld



Naturellement naturel.



SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA

Radelfingenstrasse 30 | case postale | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00
Oberwiesenstrasse 101 | case postale | CH-8501 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00
info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch